

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ARSÈNE DUMONT

De l'infécondité chez certaines populations industrielles. Essai sur la natalité dans le canton de Condé-sur-Noireau (Calvados)

Journal de la société statistique de Paris, tome 41 (1900), p. 362-369

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1900__41__362_0

© Société de statistique de Paris, 1900, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

DE L'INFÉCONDITÉ CHEZ CERTAINES POPULATIONS INDUSTRIELLES.

ESSAI SUR LA NATALITÉ DANS LE CANTON DE CONDÉ-SUR-NOIREAU (CALVADOS).

(Suite et fin [1].)

On pourrait multiplier ces exemples de cas embarrassants. Ils sont nombreux, et c'est sans doute la différence des interprétations qu'ils ont reçues qui explique les invraisemblables différences dans le chiffre de la population industrielle accusées par les divers recensements. C'est ainsi que, à Condé, le recensement de 1886 porte comme vivant de l'industrie textile (petite et grande industrie réunies), 4 227 personnes, tandis que le recensement de 1891 n'en accuse que 2 333. Ces variations inadmissibles et les chiffres évidemment erronés des personnes du sexe féminin

(1) Voir le numéro d'octobre, p. 321.

vivant avec les ouvriers de la grande industrie et de leur travail, prouvent que les dépouillements des recensements sont inexacts. D'après une évaluation vraisemblable, pour un ouvrier condéen de la grande industrie, on peut compter deux personnes vivant au moins partiellement de son travail, tandis qu'à Saint-Pierre, où la famille industrielle existe davantage, il ne faudrait compter, pour chaque personne travaillant aux usines, qu'une personne vivant avec elle sur son salaire. Pour une population industrielle de 1 100 ouvriers, il y aurait donc à Condé 2 200 personnes de population inactive, tandis qu'à Saint-Pierre, pour une population active de 700 ouvriers travaillant réellement aux usines, il y en aurait seulement un nombre égal qui vivraient sous leur toit des fruits de leur travail. De sorte qu'en somme, la grande industrie ferait vivre à Condé-Saint-Pierre à peu près 4 700 habitants. Ce chiffre ne dépasse pas notablement la moitié de la population des deux communes réunies. Ce fait est significatif; il permet de conclure que, si la famille entièrement industrielle est une exception dans la région qui nous occupe, d'autre part, la commune exclusivement industrielle n'y existe pas.

En parcourant les *listes nominatives* on est frappé du fait que les dénominations des diverses professions, qui sont des subdivisions de la profession d'ouvrier d'usine, sont éparées, sans aucune cohésion, au milieu des noms des autres professions. Cette dispersion, visible sur la liste des habitants, est l'image exacte de la réalité. Nulle part, dans aucun quartier, dans aucun village, les ouvriers d'usine ne forment bloc. Ils vivent mêlés intimement et confondus avec le reste de la population comme jadis les fileurs et tisserands au métier.

Le tissage à la main, si peu lucratif qu'il soit, n'a point encore complètement disparu à Condé, non plus qu'à Saint-Pierre et dans les autres communes du canton. Chacune d'elles compte encore quelques tisserands, dont le nombre, à la vérité, décroît d'année en année.

La plupart d'entre eux sont des vieillards trop âgés pour se plier à la vie d'usine, d'autres sont des personnes ayant chez elles une autre occupation pour une partie de leurs journées et qui reviennent à leur pièce de toile dans leurs moments de loisir.

Je demande à un tisserand pourquoi il n'a point abandonné un travail si peu lucratif; il me répond qu'il a un grand jardin dont il vend les légumes. Quand il pleut ou quand il gèle, il retourne à son métier. Ailleurs, une femme âgée garde les enfants de son fils et de sa fille; quand les soins du ménage lui laissent un moment, elle gagne quelques sous en tissant.

Mais d'autres aussi font du tissage leur occupation unique. Il est certaines toiles communes et très fortes qui ne peuvent encore être produites que par le travail à la main. En tout cas, pour les tisserands à domicile, le travail agricole et le travail industriel sont toujours étroitement unis, sinon chez le même ouvrier, tout au moins dans le même ménage et la même famille. Il est tout naturel que ces tisserands n'aient point des manières de raisonner différentes de celles des agriculteurs au milieu desquels ils vivent. Mais ils poussent plus loin encore la répugnance à se charger d'une nombreuse famille. Leur profession présentant moins d'aléa que celle d'agriculteur, une moindre possibilité d'arriver à l'aisance, ils s'élèvent tout au plus au rang de très petits propriétaires et souvent restent au-dessous toute leur vie, dans une aspiration vaine. Économes, rangés, sobres, laborieux, casaniers par métier, ils évitent les enfants qui sont une source de dépenses impossibles à supporter

pour un budget inextensible, une cause de perte de temps et un dérangement de tous les instants dans leur étroite demeure. Aussi, n'ont-ils partout où ils existent qu'une natalité très faible. Il en était ainsi à Lillebonne au commencement du siècle, avant que l'établissement des grandes usines eût fait doubler leur natalité. Il en était ainsi dans les campagnes de la région que nous étudions il y a cinquante ans et plus; il en est encore de même aujourd'hui partout où ils se sont maintenus.

Les fabricants de Condé n'en occupent plus que 800 environ, qui habitent en grande majorité en dehors du canton. Le fabricant donne le fil aux tisserands qui font la toile et la remettent à un voiturier qui passe périodiquement dans les hameaux; ils sont payés à la pièce. Le fabricant occupe chez lui un nombre d'ouvrières variant *ordinairement* de trois à dix, nommées ourdisseuses, qui préparent la chaîne pour les tisserands de la campagne. C'est, en quelque sorte, l'entrepreneur de la petite industrie textile. Outre les ourdisseuses venant à son atelier, il en emploie encore d'autres qui travaillent chacune chez elle. A Condé et Saint-Pierre, bien que leur nombre ait grandement diminué, le bruit de leurs métiers et de ceux des dévideuses frappe encore presque à chaque pas l'oreille du passant.

Avant l'établissement des grandes usines, l'industrie textile ne fournissait pas une quantité de produits comparable à celle d'aujourd'hui; mais elle occupait un personnel ouvrier plus nombreux. Un peuple de tisserands animait cette partie du Bocage normand. Si Condé n'avait pas 4000 habitants au début du siècle et si Flers n'était encore qu'un gros bourg, les campagnes, par contre, étaient beaucoup plus peuplées. Lénault et Saint-Jean-le-Blanc avaient plus de deux fois, Proussy et Saint-Pierre-la-Vieille près de deux fois leur population actuelle. Le lin et le chanvre, aujourd'hui abandonnés, étaient produits en abondance, rouis, teillés, filés, tissés sur place et les toiles étaient vendues aux halles les jours de marché. Ces industries étaient, là comme partout, condamnées à disparaître par suite de l'invention des machines. Grâce à l'initiative de quelques fabricants condéens, des filatures furent fondées et fournirent un travail rémunérateur, tout au moins à une grande partie de cette population ouvrière qui allait être dépossédée de son gagne-pain. La première de ces filatures fut établie en 1830, et c'est à partir de cette date que le coton se substitua aux autres textiles comme matière première. Aujourd'hui, Condé ne fabrique plus d'étoffes de chanvre ni de lin, il produit presque uniquement des toiles de coton de couleur indigo pour blouses ou rayées blanc et bleu pour tabliers.

Les filatures, faute sans doute de capitaux suffisants ou d'une attention assez éveillée à suivre le progrès, ont soutenu péniblement la concurrence étrangère; plusieurs ont été ruinées, d'autres ont reçu une autre destination: minoterie, scierie mécanique. Néanmoins, si le nombre des filatures a diminué, l'importance de celles qui subsistent s'étant accrue, le nombre des broches et celui des ouvriers employés a plutôt augmenté.

Les tissages, au contraire, augmentent en nombre et emploient de plus en plus d'ouvriers, la nature spéciale de leurs produits, qui correspond au goût particulier de leur clientèle, les mettant à l'abri de la concurrence. Beaucoup plus récents que les filatures, ils n'existent pour la plupart que depuis vingt ou vingt-cinq ans; les plus anciens remontent à trente années. Quand ils s'établirent, ils empruntèrent aux filatures une partie de leurs ouvriers, qui avaient déjà l'habitude de la vie d'u-

sine et firent à peu près doubler le prix de la main-d'œuvre, fort modeste jusqu'à cette époque.

Depuis lors, les salaires sont plutôt élevés en comparaison de ceux qui sont payés dans les filatures et les tissages de la Seine-Inférieure. On m'a communiqué les feuilles de paie d'une filature de Condé en 1889, j'en ai pris une au hasard et j'ai copié à partir du haut de la page, en guise d'exemple, les dix prix suivants, formant le salaire de la quinzaine : hommes : 43 fr. 47 c. — 49 fr. 40 c. ; — femmes : 33 fr. 64 c. — 28 fr. 49 c. — 31 fr. 99 — 32 fr. 78 c. — 40 fr. 72 c. — 39 fr. 53 c. — 39 fr. 79 c. — 29 fr. 40 c. L'ouvrier le plus payé touchait près de 100 fr. par mois et la femme la moins payée touchait encore 57 fr. Aujourd'hui, ces prix ont un peu fléchi ; ils varient de 50 à 80 fr. par mois. Ils dépassent de beaucoup ceux que gagnent les tisserands à domicile, qui varient de 0 fr. 50 c. à 1 fr. 50 c. par journée.

Les ouvriers de Condé sont presque tous tisseurs et les salaires sont plus élevés pour eux que pour les fileurs. J'ai eu sous les yeux les feuilles de paie d'un important tissage pour les mois de mai et de juin 1900. La journée était de dix heures pour les teinturiers, de onze heures pour les autres ouvriers.

Cinquante dévideuses gagnaient en moyenne, par tête et par jour, 3 fr. 30 c. ; les trameuses, 3 fr. 29 c. ; les ourdisseuses, pour onze heures de travail, 5 fr. 39 c. ; six pareurs ou encolleurs, 8 fr. 76 c. chacun ; six rentreuses, 3 fr. 42 c. chacune ; six aides-rentreuses, fillettes de quatorze à seize ans, 1 fr. 94 c. chacune ; cent tisserands, 4 fr. 14 c. Le personnel à la journée gagnait en moyenne 4 fr. 75 c. ; les ouvriers mécaniciens et forgerons, de 4 fr. à 4 fr. 50 c. ; les monteurs de chaîne, de 5 à 6 fr. pour une journée de onze heures. En résumé, le salaire moyen général pour tout le personnel, y compris les apprentis et non compris les contremaitres, était pour la quinzaine du 2 au 16 juin 1900, de 4 fr. 06 c. Pendant la quinzaine du 5 au 19 mai de la même année, on avait travaillé une heure de plus chaque jour, et les tisserands, payés d'après la quantité de leur travail, avaient gagné quelques centimes de plus ; mais la paie moyenne du personnel entier, malgré cette heure supplémentaire, n'avait été, pour chaque journée de travail, que de 4,02, inférieur par conséquent à la paie moyenne de l'autre quinzaine.

Ainsi rémunérée, la main-d'œuvre ne manque pas. Les jeunes gens et les jeunes filles attendent avec impatience l'âge exigé par la loi pour entrer dans les usines. Ils y trouvent un travail moins sujet aux chômages et mieux payé que celui qu'ils pourraient trouver partout ailleurs. La population industrielle se recrute aisément non seulement parmi les enfants des ouvriers d'usine, mais parmi ceux des ouvriers agricoles, ceux des ouvriers de la petite industrie et, naturellement, des tisserands à domicile.

Avec plus d'activité personnelle ou plus de capitaux, les patrons pourraient fort aisément augmenter l'importance de leurs établissements, ce qui n'aurait que de bonnes conséquences démographiques, puisqu'ils retiendraient ainsi sur le sol natal des familles prêtes à le quitter ou qu'ils en attireraient des environs où le travail est insuffisant. Malheureusement, à Condé comme à Saint-Pierre, se laissent aisément discerner des symptômes de cet engourdissement qui finit toujours par envahir les populations qu'épuisent depuis longtemps l'abaissement excessif de la natalité et l'excès habituel de la mortalité. Comme conséquence, l'apathie gagne de proche en proche toutes les classes.

Cette contagion est d'autant moins surprenante à Condé que la solidarité démographique y est entière entre toutes les classes, des bourgeois les plus riches aux paysans, aux ouvriers de toute sorte et à ceux des usines. Presque jamais, parmi ces derniers, ne se rencontre le prolétaire vivant au jour le jour, insouciant de l'avenir pour lui-même comme pour les siens, tournant résolument le dos à une culture qu'il sait ne pouvoir atteindre. Loin de là : ils sont restés au moral des tisserands à domicile. Et, en effet, tandis qu'à Lillebonne ceux-ci ont depuis longtemps disparu, à Condé, Athis et Flers, l'évolution de l'industrie ayant été plus tardive et moins complète, leur élimination, toute récente sur certains points, n'est pas achevée sur beaucoup d'autres, et leurs mœurs ont survécu ; les appréciations qui dirigeaient leur conduite se sont maintenues dans les villages qu'ils habitaient.

C'est un fait dont il est impossible de douter pour peu que l'on ait passé en observateur attentif, quelques semaines seulement, parmi les ouvriers d'usine de Flers et de Condé. Leur façon de se loger, de se vêtir, de se nourrir et de s'amuser sont une révélation dont le sens ne peut être méconnu.

Au lieu d'habiter, comme dans la plupart des grands centres industriels, des corons ou des cités ouvrières aux maisons uniformes, pressées les unes contre les autres, ils ont des logements qui ne se distinguent en rien de ceux des autres habitants. A Condé, ils se confondent avec ceux des ouvriers de la petite industrie ; à Saint-Pierre ou Saint-Georges-des-Groseillers, leurs maisons ressemblent en tous points à celles des ouvriers agricoles. Ce sont des maisons couvertes presque toujours en chaume, avec un petit jardin très bien cultivé, rempli en été de belles fleurs, roses et passeroles, œillets et lis admirables, de légumes et de fruits, ayant souvent en outre un verger à pommiers qui leur fournit la boisson de l'année. A Condé, l'ouvrier est ordinairement locataire de son logement et de son jardin ; il s'attache à l'un et à l'autre, paie son loyer avec une grande exactitude. A Saint-Pierre, il est plus souvent propriétaire. Les ouvriers isolés, dont la proportion est assez grande, y trouvent des logements au prix de trente à cinquante francs par an, tandis qu'à Condé les plus modestes atteignent au moins soixante francs. Une famille doit payer cent francs ; pour cette somme, elle a une maison séparée avec jardin ou verger, d'autant plus grande qu'elle est plus éloignée du centre. Beaucoup d'ouvriers préfèrent habiter les villages dépendant de Saint-Pierre, le Petit et le Grand-Samoi. Il leur faut plus de temps pour aller à leur travail et ils courent risque d'être mouillés dans le trajet ; mais ils ne paient pas l'octroi, ils ont plus d'espace, plus d'air et de calme, ils jouissent d'une plus grande indépendance individuelle. « Ils sont *individualistes*, me dit un observateur qui les connaît bien. Ils sont obligés de travailler en commun ; mais dès qu'ils sont libres, ils s'isolent volontiers, n'aiment pas à vivre en troupeau. »

Le Grand-Samoi, village entièrement peuplé d'ouvriers d'usine, qui descendent travailler dans la vallée de la Vère, est bâti sur une colline, entre des taillis de chêne et des champs de céréales, il a la situation d'un sanatorium ; l'air y est salubre, la vie calme et silencieuse. Malheureusement, là comme partout, à Saint-Pierre et à Condé, l'eau manque en été. De juillet à fin novembre, les puits sont à sec et l'on est réduit à l'eau de citerne, qui a lavé les toits et n'est point filtrée. Les plus pauvres habitants ayant au moins du petit cidre, personne ne boit de cette mauvaise eau, et, pour les usages de la cuisine, elle est toujours bouillie. Les inconvénients se réduisent à ce que le linge est mal blanchi et que beaucoup de nettoyeurs très utiles

ne se font pas. Néanmoins, bien qu'ainsi atténués, ils restent encore suffisants pour expliquer au moins en partie la mortalité excessive de notre canton.

Les ouvriers d'usine mangent la soupe de graisse matin et soir comme les ouvriers agricoles; mais ils consomment beaucoup plus de viande. Comme ils ont une heure et demie pour le dîner et qu'ils demeurent généralement à une faible distance, ils rentrent chez eux prendre en famille le repas que leur mère ou leur femme a préparé. Quelques-uns prennent pension dans des restaurants; quelques autres, demeurant trop loin, apportent leurs vivres et mangent à l'usine dans une pièce qui leur est réservée. La nourriture est saine, simple et abondante, très différente de celle des ouvriers de Lillebonne, qui comprend tant de salaisons avariées et de mauvaise charcuterie.

Le vêtement pour les jours de travail consiste en étoffes du pays taillées et cousues par des femmes du pays; les dimanches et les jours de fête, il consiste en confections, vêtements de drap pour les hommes, robes d'indienne ou de laine pour les femmes qui se rapprochent davantage des modes de l'année.

En somme, ils sont propres, probes, polis, économes et paisibles; étant prévoyants, ils ont beaucoup de livrets de caisse d'épargne. Tandis que l'ouvrier de Lillebonne, avec lequel ils font antithèse sur tant de points, ne tient nullement à ce que ses enfants fréquentent l'école et qu'il se trouve dans ce canton, à mi-chemin de deux foyers comme le Havre et Rouen, autant d'hommes incapables de signer leur acte de mariage qu'au fond de la Basse-Bretagne, les tisseurs et fileurs de Condé tiennent à ce que leurs enfants aient leur certificat d'études.

Eux-mêmes lisent beaucoup. Sur 230 membres de la Ligue de l'enseignement que compte le cercle condéen, 180 environ sont des ouvriers de la grande industrie. Sur 3 000 volumes prêtés annuellement, 2 500 sont empruntés par eux. Les livres qu'ils choisissent sont des romans. Ce goût s'explique sans doute par le besoin qu'éprouve l'imagination de réagir contre l'excessive monotonie de l'existence.

L'abus de l'alcool qui est, lui aussi, une forme de la culture esthétique, bien que ce soit certainement la plus grossière et la moins estimable, se produit parfois. Les cas d'ivresse ne sont pas très rares; mais l'alcoolisme l'est. Quelques travaux extrêmement pénibles, comme celui d'encollage, qui détruit l'appétit, y poussent, d'ailleurs, invinciblement. Mais, si l'on cite des exemples, c'est qu'ils ont frappé surtout à cause de leur caractère d'exception.

Un filateur, qui possède depuis quarante ans une usine dans la vallée de la Vère, me dit que ses ouvriers ont tous leur maison, leur jardin et leur verger et que, payés à la quinzaine, ils n'en sont pas moins à vie chez lui. Ce sont de petits propriétaires très honnêtes, titulaires de leur métier, où ils ne sont remplacés que s'ils sont malades, et qu'ils reprennent dès qu'ils recouvrent la santé. Ils vont à l'usine comme des employés à leur bureau; ils font leur fil en silence suivant la routine journalière qui dispense de tout effort de pensée et de tout souci, comme ils rédigeaient des quittances ou rempliraient des formules imprimées dans une administration.

Voués au travail manuel par l'insuffisance de leur fortune, ils ne sont pas des bourgeois; mais ils ont l'idéal de cette petite bourgeoisie des villes mortes dont le type est depuis longtemps décrit (1). Or, c'est une vérité qu'on ne saurait trop re-

(1) Voir l'étude du docteur Guiraud sur la natalité de Montauban.

dire, on a la natalité non de la classe sociale à laquelle on appartient, mais celle de la classe à laquelle on voudrait appartenir.

Comme les populations agricoles du Bocage normand au milieu desquelles ils vivent, comme les anciens tisserands à domicile qu'ils remplacent, les ouvriers d'usine de Condé présentent une mentalité qui ne tend que trop à se généraliser en France et qui peut être dénommée l'état de moralité négative. Ils ne tuent point, ne volent point, ne commettent point l'adultère — à moins d'être sûrs que ce sera sans conséquences, — ils ne dépensent point leur argent à la légère, ils ne bravent point les autorités, ils n'insultent personne, ils ne font ni émeutes ni tapage nocturne ; mais aussi ils ne procréent que rarement des enfants naturels, se marient tard ou gardent le célibat et n'ont que trop peu d'enfants légitimes.

Il s'est rencontré de tous temps et il existe encore des hommes de valeur remplis d'excellentes intentions qui ont travaillé à propager cette morale. La démographie nous fait voir son insuffisance. Lorsqu'une collectivité humaine vit d'une manière incompatible avec sa durée illimitée, comme c'est le cas lorsque le chiffre de ses naissances reste régulièrement au-dessous de celui de ses décès, les appréciations qui dirigent sa conduite sont par cela seul condamnées. Quelle que soit l'opinion de la conscience, la science les proclame malfaisantes : car les mauvais effets ne peuvent provenir que d'une mauvaise cause. Nos sympathies et nos antipathies sont choses subjectives et secondaires ; c'est en somme aux faits qu'il appartient de juger les principes. De tous les mérites de la démographie, son aptitude à rectifier les erreurs de la morale doit être certainement comptée pour l'un des plus importants.

Un second mérite qui n'est pas moindre au point de vue scientifique que le premier au point de vue de l'éthique, c'est son aptitude à découvrir les causes, quand, au lieu d'étudier de grands États, on fait porter son effort sur de petites collectivités comme celles-ci, susceptibles d'être visitées et observées en détail.

Nous venons de voir qu'une simple subdivision dans la profession d'ouvrier de l'industrie textile suffit à amener des changements énormes dans le taux de la natalité : travaillant à domicile, le tisserand n'aura qu'une natalité de 18 à 20 naissances pour 1 000 habitants ; travaillant dans les grandes usines, il pourra en présenter une, comme à Lillebonne, de 35 à 40 naissances (1). J'avais déjà constaté il a dix ans qu'une simple subdivision dans la profession de marin pouvait avoir une influence semblable, qu'à Groix le marin pêcheur avait une natalité de 30 à 32, tandis qu'à Bréhat, le marin de la flotte en avait une de 18 à 20. Ainsi, des différences aussi secondaires et qui, pour le philosophe raisonnant *à priori* d'après les probabilités logiques, eussent certainement paru négligeables, suffisent à entraîner les changements les plus profonds dans la fécondité humaine. C'est un fait que, seule, l'observation des communes pouvait révéler.

Ce n'est pas que les éléments caractéristiques de notre civilisation tels que la religion, les lois civiles, les institutions politiques, la centralisation administrative, les tendances esthétiques n'aient point une influence générale, permanente et profonde sur la natalité. Mais, dans la plupart des cas, sinon même dans tous, ils

(1) Il serait intéressant d'étudier les phénomènes de cette nature dans les départements du Rhône et de la Loire. Ces deux départements n'ont qu'une faible natalité générale en dépit de leur très nombreuse population ouvrière. Il est très probable que certaines professions ont conservé une natalité élevée et il est certain que d'autres n'en ont qu'une très faible.

n'agissent qu'à l'état de combinaison avec d'autres facteurs dont l'intervention modifie complètement leur action. C'est ce qui fait que, malgré leur existence sur tous les points du territoire français, nous y trouvons des communes où la natalité s'élève à plus de 50 naissances pour 1 000 habitants et d'autres où elle descend à moins de 10.

Au point de vue politique, cette grande diversité présente peu d'intérêt; c'est le fait général de l'abaissement de la natalité française qui, seule, provoque l'inquiétude. Au point de vue scientifique, au contraire, ces curieuses variations ont la plus grande importance, parce qu'elles permettent de saisir la signification des faits, de découvrir les causes et de faire avancer la connaissance de la vérité. Or, c'est du progrès de la science seulement que la patrie peut attendre son salut. Si la conviction n'est pas encore faite à cet égard, du moins la démonstration l'est désormais suffisamment.

Puissent les pouvoirs publics comprendre enfin la nécessité de donner à la démographie les moyens de poursuivre, d'étendre et d'activer ses travaux!

Arsène DUMONT.